



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 26 juin 2019

Alerte Vigilance Orange Canicule dans les Bouches-du-Rhône

Météo France a placé le département des Bouches-du-Rhône en vigilance météorologique ORANGE « canicule » ce mercredi 26 juin 2019 dès 16h pour les journées des jeudi 27 et vendredi 28 juin.

■ Evolution prévue par Météo France

Les températures minimales de la nuit de mercredi à jeudi sont voisines de 21 à 23 degrés. Ces températures remontent rapidement en matinée pour atteindre 38 à 40 degrés dans l'intérieur des terres et même jusqu'à 41 à 42 degrés du Val de Durance jusqu'au Pays d'Aubagne et de l'étoile.

En bord de mer on attend 34 à 36 degrés.

Ces valeurs, pour les températures minimales et maximales, sont prévues à la hausse pour la journée de vendredi. On attend des températures supérieures à 40 degrés sur une grande partie du département.

■ Conseils de prévention

- Maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif ; se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour ;
- Passer si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...) ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique ; les nourrissons et les jeunes enfants ne doivent jamais être laissés en plein soleil, même quelques minutes, particulièrement dans des véhicules fermés.

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)



PRÉFET DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

■ Les dangers de la canicule

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur) s'exposent aussi au risque de la déshydratation car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température.

L'exposition d'une personne à ces températures élevées sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications par dépassement des capacités de régulation thermique du corps humain.

Ces périodes de fortes chaleurs sont alors propices aux pathologies liées à la chaleur et à l'aggravation de pathologies préexistantes, surtout chez les personnes fragiles et les personnes particulièrement exposées à la chaleur.

■ Contacts

- N'hésitez pas à consulter votre médecin traitant ;
- **En cas de malaise, appeler ou faire appeler le 15 ;**
- **En cas de besoin appeler le numéro vert du ministère de la santé : 0 800 06 66 66, service ouvert de 9h à 19h ;**
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et dès que nécessaire,
- Osez demander de l'aide, à vos voisins, aux commerçants de votre quartier.

■ Restez informés

Site de Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Site de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur : <https://www.paca.ars.sante.fr/>

Site du ministère chargé de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr –  @prefet13